

(8) Demande d'observations sur le projet de programme de travail du Groupe de travail à composition non limitée pour l'exercice biennal 2014–2015

Référence : OEWG-8/10 : Programme de travail du Groupe de travail à composition non limitée pour 2014-2015

Contexte :

Lors de sa onzième réunion, la Conférence des Parties adoptera sans doute le programme de travail du Groupe de travail à composition non limitée pour l'exercice biennal 2014-2015. En guise de préparation, et conformément à la pratique établie, le Secrétariat a préparé un projet de programme de travail (présenté en annexe au document UNEP/CHW/OEWG.8/15) pour que le Groupe de travail à composition non limitée l'examine à sa huitième réunion.

Lors de sa huitième réunion, le Groupe de travail à composition non limitée a pris note du projet de programme de travail du Groupe de travail à composition non limitée pour 2014–2015.

Demande :

- Les Parties et autres intéressés sont invités à communiquer au Secrétariat, avant le 7 novembre 2012, leurs observations sur le projet de programme de travail du Groupe de travail à composition non limitée pour l'exercice biennal 2014–2015.

Méthode de communication des informations :

- Le document UNEP/CHW/OEWG.8/15 est consultable sur le site Web de la Convention de Bâle sous la rubrique OEWG-8 (www.basel.int).
- Veuillez envoyer vos observations au Secrétariat par courriel (kohnno@pops.int) ou par fax (+41 22 917 8098).

Date limite de communication des informations :

- **7 novembre 2012**

Point de contact :

- M^{me} Kei Ohno (e-mail : kohnno@pops.int, tél. : +41 22 917 8201)